

REUNION DU 3 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois septembre à 20 heure 30, le Conseil Municipal de la Commune de HURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mme MORIN Mylène, Maire.

PRESENTS : MORIN – GARCIA – OLLIVIER – MAUGENET – MAUBOURGUET – MORILLON
DUSSEAU – KAMATE LACOUR – CONSTANTIN – BOCHET - DESME

ABSENTS :

EXCUSES : BARKA – LARTIGUE – LEGERE

Secrétaire de séance : LEGERE

M. BARKA Karim a donné pouvoir à Mme MAUGENET Sabrina
Mme LARTIGUE Maëva a donné pouvoir à Mme MORILLON Stéphanie
M. LEGERE Johnny a donné pouvoir à Mme GARCIA Dounia

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL DU SIVOS FONTET-HURE-LOUPIAC :

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal du souhait du Comité Syndical du SIVOS FONTET-HURE-LOUPIAC de changer l'adresse de son siège social.

En effet, ce syndicat avait son siège à la mairie de HURE.

Or, le bureau du SIVOS a été transféré à LOUPIAC DE LA REOLE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce changement d'adresse de siège social, laquelle sera désormais située au Bourg de LOUPIAC DE LA REOLE.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NOMINATION D'UN NOUVEAU DELEGUE TITULAIRE AU SIVOS :

Suite à la démission de Monsieur LEGERE Johnny de sa fonction de délégué titulaire au SIVOS FONTET-HURE-LOUPIAC, il est nécessaire de désigner un nouveau délégué.

Après en avoir délibéré, Madame GARCIA Dounia est nommée délégué titulaire du syndicat scolaire.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

PLUi :

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal, qu'en application des articles L. 153-15 et R. 153-5 du Code de l'Urbanisme, il appartient au Conseil Municipal de rendre son avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) arrêté par délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde du 3 juin 2021.

Préalablement, il est rappelé au Conseil Municipal les différentes étapes de l'élaboration du PLUi.

Après discussion, le Conseil Municipal n'émet pas d'avis sur le projet de PLUi.

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 9

NOMMAGE DES RUES :

Le Conseil Municipal souhaite commencer la procédure « d'adressage ».

Aussi, il convient, dans un premier temps, de nommer les rues de la commune.

Il est décidé de créer les groupes de travail suivants par lieux-dits :

Le Bourg : DESME – BARKA – MAUGENET

Jean de la Moune – Libourne – Renard : LEGERE – BOCHET

Lusète – Candeley – Le Rey – Jantieu – Merigau – Marchez – Faugas – Lalégère – l'Auriolle – Blason – Fonjunquaire – Julians –

Lotissement Communal : DUSSEAU – MORILLON – MORIN

Pour ce qui concerne les lieux-dits situés sur le plateau en haut de la commune : GARCIA – CONSTANTIN – OLLIVIER -
MAUBOURGUET

CINE EN PLEIN-AIR DU 18/09/2021 :

Le Conseil Municipal prépare l'organisation de la séance cinéma en plein air prévue samedi 18 septembre.

Il est décidé qu'il n'y aurait pas de restauration. Le pass-sanitaire ne sera donc pas exigé.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Les Conseillers Municipaux exposent les travaux en cours dont ils ont la charge au sein des commissions communales.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DATES A RETENIR :

Madame Le Maire fait le point avec les Conseillers Municipaux en ce qui concerne la transmission des convocations de la Communauté de Communes du réolais en Sud-Gironde.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal prend acte du mécontentement des administrés quant à l'entretien du cimetière communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 26.